

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 4 mai 2015 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

**PRÉSENCES** :

Sont présents

Mesdames : Hélène Durette – Thérèse Sirois – Agathe Drouin - Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet – Yan Marceau

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Monsieur Sébastien Bérubé est aussi présent à cette séance.

**OUVERTURE** :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, madame la mairesse, fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

**ORDRE DU JOUR** :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois d'avril 2015;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 7- Voirie municipale :
  - a) Épandage du calcium – Marco Ouellet;
  - b) ;
  - c) ;
- 8- Chargée de projet;
- 9- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;
- 10- Programmation des travaux;
- 11- Bibliothèque;
- 12- Appui de l'orientation préliminaire de la demande à portée collective de la Mrc de Témiscouata ;
- 13- Demande école des Parchemins – camion de la municipalité ;
- 14- Demande d'aide financière - Festival familial de Saint-Elzéar ;
- 15- Demande d'autorisation pour l'installation d'une prise d'eau sèche;

- 16- Adoption de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et nommer une personne responsable de l'application de la politique;
- 17- Adoption de la charte des valeurs;
- 18- Adoption du rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2014;
- 19- Adoption du rapport financier de la municipalité au 31 mars 2015;
- 20- Questions diverses :
  - A) Retour Mrc;
  - B) Horticulture – Claire Beaulieu;
  - C) Entretien des terrains de la municipalité;
  - D) Terrain de jeux;
  - E) Date pour rencontre parents – école;
  - F) Journée de la résistance et de la fierté rurale;
  - G) Eau;
- 21- Période de questions (15 minutes);
- 22- Levée de l'assemblée.

2015 - 054

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;  
 APPUYÉ par Mme Hélène Durette;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

### **PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2015 - 055

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;  
 APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

*1<sup>er</sup>*

Que le procès-verbal du mois d'avril 2015 soit accepté tel que présenté.

### **COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2015 :**

Agro Envirolab	# 114453	54.04	3697
Air liquide	# 59486855	20.67	3698
Groupe Dynaco Pohé.	# 5321, 3533, 8502	122.93	3699
Buanderie Riv. Du Loup	# 292185, 432113	56.33	3700
Centre routier	# 375452A	268.95	3701

**7545**

Clermont Ruest	# 7350	112.10	3702
Editions Juridiques FD	#313594	77.70	3703
Equip. d'érablières CDL	# 364895	758.84	3704
Fonds d'info sur territoire	# 201500556276	8.00	3705
Garage Jacques Lamonde	# 101684, 101696, 101709, 101721, 101728	569.50	3706
Groupement Forestier	# 22212	1435.85	3707
Info-dimanche	# 238516	118.43	3708
Jacques Larochelle	# 33712, 47848, 47861	2389.84	3709
Lionel Charest	# 142487	37.90	3710
Déménagement et livre tout	# 172155	9.10	3711
Macpek	# 50158529	69.95	3712
Matériaux témis	# 298480, 298494	255.45	3713
Peterbilt	# 4282Q	84.18	3714
Pétroles R. Turmel	# 6702, 145685, 146306	334.59	3715
Pieces d'auto M. Michaud	# 114280	429.47	3716
Riv. Du Loup clavigraph	# 72850	89.23	3717
Régie inter des déchets	# 12624	3059.00	3718
Equipements Sigma	# 3086145	985.11	3719
Spécialités électriques	# 327719	60.37	3720
Equipement Strongco	# 832928	1629.80	3721
Guy Thibault	Maire suppléant	207.72	3722
Keven Lévesque Ouellet	Conseiller	138.48	3723
Hélène Durette	Conseillère	138.48	3724
Agathe Drouin	Conseillère	138.48	3725
Festival des anciens	Subvention	1000.00	3726
Société canadienne cancer	Relais pour la vie	100.00	3727
Salaire	Avril 2015	9007.90	Accessd
Bell	Tel salle, bureau, internet	566.58	Accessd
Hydro Québec	Rues, eglise, garage, salle	1566.46	Accessd
Cellulaire	avril	120.29	accessd
Bell	Internet garage, biblio	215.96	accessd
Carmen Massé	Mairesse	415.45	accessd
Yan Marceau	Conseiller	138.48	accessd
Thérèse Sirois	Conseillère	138.48	accessd
<b>Total des dépenses</b>	<b>\$</b>	26930.09\$	

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :**

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2015, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : \_\_\_\_\_

7546

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

2015 - 056

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
APPUYÉ par Mme Hélène Durette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

**TRANSFERT AUX MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC D'UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LEURS INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES ET DE VOIRIE LOCALE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

2015 – 057

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;  
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014 – 2018 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28,00\$ par habitant par année, soit un total de 140,00\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**DEMANDE DE MADAME SYLVIE MICHAUD, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES PARCHEMINS**

ATTENDU que madame Sylvie Michaud, directrice de l'école des Parchemins à fait une demande à la municipalité pour aller chercher un voyage de paillis pour le terrain de jeux de l'école;

2015 - 058

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par M. Guy Thibault;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise les employés municipaux à prendre le camion 10 roues pour transporter le paillis.

**AIDE FINANCIÈRE – FESTIVAL FAMILIAL**

2015 - 059

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accorde une aide financière de mille dollars (1 000,00\$) pour aider à l'organisation du festival familial de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

**APPUI DE L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA DEMANDE À  
PORTÉE COLLECTIVE DE LA MRC DE TÉMISCOUATA**

ATTENDU que, la MRC de Témiscouata a déposé à la CPTAQ en juin 2012 une demande afin de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole ;

ATTENDU que la demande à portée collective de la MRC porte sur des îlots déstructurés et sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole,

ATTENDU qu'une session de travail regroupant la Commission, l'UPA et les représentants de la MRC pour échanger sur la nature et les impacts de la demande a eu lieu en mai 2013 ;

ATTENDU que la Commission a rendu l'orientation préliminaire concernant le dossier 375828 le 18 septembre 2014 et qu'un avis de modification a été émis le 19 février 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 62.6 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, le Conseil municipal doit émettre un avis favorable sur l'orientation préliminaire ;

En conséquence

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;

APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

2015 – 060

Que le Conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata émette un avis favorable concernant l'orientation préliminaire de la demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles de la MRC de Témiscouata.

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UNE PRISE  
D'EAU SÈCHE**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata s'est engagée dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie à mettre en œuvre un programme sur l'entretien et l'aménagement des points d'eau;

ATTENDU qu'une étude d'optimisation des points d'eau sur le territoire de la municipalité ont été réalisées par le préventionniste et le directeur du service de sécurité incendie,

ATTENDU que la municipalité compte installer 1 prise d'eau sèche en 2015 et 1 prise d'en sèche en 2016;

En conséquence

2015 - 061

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par Mme Hélène Durette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

Que le conseil de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise le directeur général de la MRC de Témiscouata à présenter la demande d'autorisation et de certificat d'autorisation au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata vise à établir une politique d'égalité entre les femmes et les hommes ;

ATTENDU qu'en adoptant la politique d'égalité, la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata s'engage à poursuivre ses efforts et à se donner les moyens de favoriser l'atteinte d'une égalité réelle entre les hommes et les femmes de sa collectivité;

2015 – 062

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;

APPUYÉ par Mme Hélène Durette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte la politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et nomme madame Carmen Massé, mairesse responsable de l'application de la politique.

## **CHARTRE DES VALEURS POUR DES MUNICIPALITÉS ÉQUITABLES**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata croie qu'un développement qui s'appuie sur l'éthique permet la croissance de la communauté, tout en respectant les limites des écosystèmes, sans créer d'inégalité, en donnant à chaque personne les mêmes chances d'épanouissement.

ATTENDU que ce développement se veut :

- Égalitaire en ce sens qu'il assure un accès égal pour les femmes, les hommes et les jeunes aux services, aux ressources et aux sphères de décision;
- Diversifié car il laisse place à différentes formes d'économies : sociale, publique, privée;
- Inclusif parce qu'il inclut les gens qui font face à des situations particulières d'intégration sociale;
- Démocratique par les mécanismes de consultation et de concertation qui permettent à toute la collectivité de s'exprimer.

2015 – 063

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par M. Yan Marceau;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte cette façon d'aborder le développement de nos municipalités qui s'appuie sur les valeurs suivantes :

- La justice, le partage du pouvoir, le respect des différences, la solidarité, la transparence et la viabilité.

## **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014**

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette

2015 - 064

APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte le rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2014 préparé par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton.



**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL DE LA MUNICIPALITÉ**

2015 - 065

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte le rapport financier trimestriel de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata du 1er janvier 2015 au 31 mars 2015.

**RAPPORT EAU POTABLE**

2015 - 066

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata fasse parvenir le rapport préparé par la firme Roche sur l'alimentation et le traitement de l'eau potable à Madame Anick Tremblay, ingénieur Analyste pour le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire.

**ARPENTAGE DE SIX (6) TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ**

2015 - 067

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;  
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata engage un arpenteur pour faire arpenter et piqueter six (6) terrains sur les lots 18P et 19P du rang 3. L'argent pour cette dépense sera pris dans le surplus accumulé.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21 h 50, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

---

Directrice générale

---

Mairesse